



**PÉTANQUE  
QUÉBEC**

**FÉDÉRATION DE PÉTANQUE DU QUÉBEC**

7665, Blvd Lacordaire, Montréal, (QUÉBEC), H1S 2A7

Téléphone : 514-252-3077 Télécopieur : 514-251-8038

Courriel : [petanque@petanque.qc.ca](mailto:petanque@petanque.qc.ca)

Site web: [www.petanque.qc.ca](http://www.petanque.qc.ca)

# F.P.Q. – 008B

## CLASSEMENT DES FÉMININ 2023-2024

Légende : \* = Or

### Classement des joueuses et des joueurs

La Pétanque est un sport dont les compétitions sont plus largement ouvertes que la plupart des autres sports reconnus par le Comité Olympique International. Au Québec, à cause du nombre d'athlètes affiliés (environ 2500), du fait que très souvent plusieurs membres d'une famille participent aux compétitions, et du fait qu'il n'existe pas de circuits de compétitions de différents niveaux, la Fédération doit pour favoriser la participation, respecter le plus possible ce caractère ouvert des compétitions tout en offrant des chances raisonnables de gagner à chaque équipe.

### I- Principes et objectifs (liste provisoire)

- La Fédération de Pétanque du Québec est responsable de mettre en place un classement des joueuses et joueurs pour encourager la participation dans ses compétitions, en recherchant une équité basée sur des chances raisonnables de gagner un match ou une compétition pour chaque équipe participante.
- Ce classement crée diverses classes de joueuses et joueurs pouvant être révisées sur décision du Conseil d'administration.
- L'utilisation du classement de la Fédération est obligatoire dans les tournois placés sous la responsabilité supérieure de celle-ci (en particulier le Circuit Méritas, Les tournois régionaux homologués).
- Les clubs affiliés à la fédération peuvent utiliser ce classement sans obligation de le faire lors des compétitions sous leur responsabilité exclusive.



Dernière mise-à-jour

29 mars 2023

FPQ-008B Page 1

- Les clubs ou organisations externes à la fédération ne doivent pas utiliser ce classement, Si ils ou elles le font, ils ou elles s'exposent, à des contestations des participants à leurs activités, contestations que la Fédération appuiera si nécessaire, sur la base du fait que ce classement établi seulement dans un esprit de compétition, ne peut brimer des joueurs et joueuses dans leurs activités de loisirs.
- La fédération canadienne peut dans certaines circonstances utiliser le classement de la fédération de pétanque du Québec.
- La fédération considère un joueur ou une joueuse licenciée à l'étranger comme un athlète de la catégorie la plus élevée lors d'une compétition utilisant le classement.
- Dans les compétitions qu'elle homologue la Fédération s'efforce que tous les joueurs et joueuses aient une possibilité de jouer dans sa classe.

## II- Procédure et calendrier. (le mot athlète s'entend au féminin comme au masculin)

Pour assurer sa responsabilité la fédération décide:

- Que son conseil d'administration peut en tout temps reclasser une joueuse ou un joueur sur la base d'informations venant des clubs.
- De créer des comités de classement masculin et féminin pour lui faire des recommandations
- Ces comités relèvent du conseil d'administration dans le respect de ses règlements officiels (composition, mandat, responsabilité, présidence, pouvoir des comités---)
- Malgré la possibilité de classer une ou un athlète en tout temps, la Fédération fixe deux périodes statutaires par année: la première en mars et la deuxième en octobre.
- Un athlète, un club ou une association régionale peut demander l'étude du classement d'un athlète.
- Le conseil d'administration transmet ces demandes aux comités avec un objectif clair spécifique à chaque période.
- La fédération publie ses classements sur son site web en créant des conditions limitant l'accès à tous.

### **À noter que la Fédération se réserve le droit de réévaluer les joueurs n'importe quand.**

#### **CATEGORIE OR**

\*Bergeron Maryse, # 827  
 \*Bérubé Carole, # 2346  
 \*Brisebois Denise, # 5338  
 \*Coulombe Sonia, # 1616  
 \*Gélinas Carole, # 7425  
 \*Godin Hélène, # 7052  
 \*Gravel Cynthia, # 7051  
 \*Joyal Manon, # 607  
 \*Larue Béatrice, # 7409

#### **CATEGORIE ARGENT**

Bernard Charlotte # 1200  
 Bernard Nadia, # 8000  
 Cajolet Kathy, # 7021  
 Clermont Karine, # 8030  
 Cuffy Mélanie, # 10260  
 Desmeules Ary-Ann, # 6055  
 Despatie Chantal, # 7077  
 Dufresne Kassandra, 7076  
 Dulmaine Jessica. # 5795  
 Fradette Julie, # 1617  
 Godin Moya, # 7206  
 Janvier Sandra, # 7050  
 Jodoin Jany, # 8239  
 Lamothe Diane, # 7195  
 Langlais Carmen, # 436  
 Lefebvre Céline, # 1658  
 Lemay Céline, # 2150  
 Lemelin Laury, # 7545  
 Picard Johanne, # 1630  
 Provencher Janick, # 5974  
 Ratté Louise, # 7053  
 Ravelojaona Anja, # 10747

Robichaud Anne, # 8263  
 Rodrigue Marielle, # 2525  
 Sicard Michelle, # 499  
 Tardif Chantal, # 4471  
 Touzin Claire, # 7196  
 Tremblay Edith, # 5538

